

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AOUT 2020

(Affiché en Mairie et mis en ligne sur lehezo.com dans les 7 jours suivant la réunion conformément à l'article L2121-25 du CGCT)

L'an deux mille vingt, le trois août, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune du Hézo, dûment convoqué en date du 30 juillet 2020, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Guy DERBOIS, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux : 14

Présents : 11

Votants : 13

Présents :

Guy DERBOIS, Laëtitia ROUAULT, Jean-François NEDELEC, Claude MAMOU, Nicolas DESCHAMPS, Elsa MILVOY, Fabien PLAUD, Pascale MEYER, Ehouarn DE BONVILLER, Benoit ARTAULT, Philippe MAES.

Absentes excusées : Gaëlle PALMADE - Isabelle COMTE – Marie BOURGAIN

Pouvoir : Isabelle COMTE a donné pouvoir à Jean-François NEDELEC et Marie BOURGAIN a donné pouvoir à Laëtitia ROUAULT

Secrétaire de séance : Ehouarn DE BONVILLER

N°	Objet	Résultat du vote
21	Convention pour la fourniture de repas pour la restauration scolaire entre la commune de Surzur et la commune du Hézo à compter du 01-09-2020	Unanimité
22	Fixation des tarifs périscolaires à compter du 01-09-2020	Majorité 12 voix POUR 1 Abstention
23	Fixation des tarifs de location de la salle polyvalente l'Estran à compter du 01-09-2020	Unanimité
24	Désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales	Unanimité
25	Désignation de représentants communaux au sein des commissions communautaires réglementaires	Unanimité



Le 04-08-2020
Le Maire,
Guy DERBOIS